

smaclinfos

LE MAGAZINE DE l'Union Smacl www.smacl.fr

MARS 2009 #31

Côté assos
Destination
insertion p.21



Côté collectivités
La médiation au cœur
de l'année 2008 p.16

Votre quotidien
Votre voiture
en options p.25

Le dossier p.08

Incendie, vandalisme, des risques majeurs pour les OPH



Interview : **Vanik Berberian**
Président de l'Association
des maires ruraux de France

La vie
territoriale
par principe
Smacl

Page 04

Interview

Vanik Berberian

Page 06

En bref

Page 08

Le dossier

Incendie, vandalisme :
des risques majeurs
pour les OPH

Le cas d'école - P.13
Antennes, téléphonie mobile :
les OPH responsables ?

Page 14

Côté collectivités

Bonnes pratiques - P.15
Rennes carbure au vert

Réflexions - P.16
La médiation au cœur de l'année 2008

Services - P.18
L'équipe GPS ou l'efficacité
au service des collectivités

Zoom sur... - P.19
EdiConso : savoir-faire et savoir-être

Page 20

Côté assos

Rencontre - P.21
Destination insertion

Actu - P.23
Crise : quels effets
sur le consommateur ?

Page 24

Votre quotidien

Rouler - P.25
Votre voiture en options

De saison - P.27
À la conquête de l'or bleu

Santé - P.29
Allergies : tous concernés

Le coin culture - P.31
Quelques rendez-vous
à ne pas manquer



Le dossier

Incendie, vandalisme :
des risques majeurs pour les OPH

P.08



Interview

Vanik Berberian

P.04



Côté collectivités - Réflexions
La médiation au cœur
de l'année 2008

P.16



Côté Assos - Rencontre
Destination insertion

P.21



Votre quotidien - Rouler
Votre voiture
en options

P.25

La médiation au cœur de l'année 2008

Les élections municipales de mars 2008 ont pleinement révélé l'importance de la médiation pour désamorcer les conflits : retour sur expérience avec **Corinne Hervé**.

Présidente de l'Union Bretagne et animatrice, au niveau national, du réseau de médiation mis en place par le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), Corinne Hervé se rend toute l'année sur le terrain pour épauler ses collègues.

« Les élections de mars ont révélé à quel point médiation rime avec entraide et soutien », dit-elle. Officiellement, l'élu a six mois pour évaluer son DG avant de statuer sur son sort ; officieusement, mieux vaut que le maire prévienne dès son élection de son éventuelle intention de se séparer de son collaborateur. Question de lui éviter une fin de détachement... « C'est souvent le cas, explique Corinne Hervé, le DG a alors le temps de s'organiser et notre syndicat est là pour l'épauler mais les vraies difficultés surgissent surtout six mois plus tard. »

« Les élections de mars ont révélé à quel point médiation rime avec entraide et soutien. »

En septembre 2008 survient la vague de ceux qui, surpris, se trouvent déboutés alors qu'une bonne partie du "mercato" a déjà eu lieu. « *Sur la Région Bretagne, une douzaine de collègues a fait appel à ce moment-là à la médiation* ». La médiation ? Comprenez écoute, dialogue et construction de scénarii de sortie de crise. « *Nous analysons avec chacun ses souhaits, lui apportons conseils professionnels, d'orientation voire une aide psychologique. Puis nous effectuons une demande d'entretien de médiation auprès du maire.* » Entretien durant lequel M^{me} Hervé explique la démarche de médiation et cherche avec l' élu des solutions pour éviter le contentieux : reclassement en interne, mutation, congé exceptionnel, départ en retraite anticipé...

« *Notre collègue doit être respecté dans son intégrité et sa fonction, c'est notre "devise" au SNDGCT, poursuit M^{me} Hervé, et pas seulement au moment de la crise. Il faut aussi le soutenir par la suite, car arrêté de fin de détachement signifie souvent perte de confiance.* »

Si la démarche de médiation n'aboutit pas, le SNDGCT transmet le dossier de contentieux à Smacl et aux experts de Place des Conseils (voir *Smaclinfos*, n°30). Selon M^{me} Hervé, le processus de médiation constitue une vraie passerelle pour les DG, syndiqués ou pas, et certaines

Régions ont développé une large expertise sur le sujet (Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France notamment) : « *Il faudrait que la médiation se déploie partout, pour devenir un réflexe en cas de difficultés et un outil incontournable du manager : le DGS peut à son tour devenir médiateur d'un conflit entre deux chefs de service...* »

■ On se forme aux techniques de la médiation et aux bases juridiques : un stage se tiendra par exemple **le 31 mars et le 1^{er} avril à l'ENACT d'Angers.**

+ d'infos ?
www.enact-angers.cnfpt.fr/fr/accueil.php

■ L'entraide en Région Bretagne c'est aussi une à deux journées professionnelles par an, pour se rencontrer : la prochaine, « l'efficacité énergétique », se tiendra à **Rennes le 25 avril.**

+ d'infos ?
Rubrique « Espaces régionaux »
du site du SNDGCT : www.sndg.info

■ L'Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale, partenaire de la médiation, a édité un cahier spécial dédié aux *Modes alternatifs de règlement des litiges dans les collectivités territoriales* : **une mine d'infos pour 17 € !**

+ d'infos ?
observatoire@smacil.fr
et www.observatoire-collectivites.org

Depuis les municipales 2008

- 120 procédures de fin de détachement sur emploi fonctionnel ont été engagées sur lesquelles :
- 66 fonctionnaires n'ont pas eu besoin de recourir à la médiation (réintégrés, recrutés, placés en congé spécial, partis en retraite, etc.) ;
- 17 ne sont pas encore en surnombre ;
- 37 sont déjà en surnombre.

Source : CNFPT

Experts-conseils : « Nous ne sommes pas des censeurs »

Smacl Assurances a déployé un réseau d'experts-conseils automobile régionaux dont les connaissances techniques permettent d'ajuster le montant de l'indemnisation des sinistres.

Pierre-Yves Lang est expert-conseil régional pour Smacl Assurances dans le Sud-Ouest. Son rôle : vérifier que les conclusions préalable des experts ne peuvent être régulées. « *N'écrivez surtout pas que nous sommes des censeurs* », demande-t-il, « *non, nous sommes là pour apporter une expertise précise sur des sinistres très techniques* ». Travaillant pour une dizaine d'assureurs, M. Lang a traité en 2008 plus de 600 dossiers pour Smacl Assurances qui couvre un vaste parc automobile, du camion benne à la dameuse.

Avec les experts, respect et complémentarité

Un métier qui pourrait sembler ingrat de prime abord, si les relations entre experts et experts-conseils n'étaient pas cordiales et respectueuses. Prenons l'exemple d'une panne sur une benne à ordures : là où l'expert évaluera à 2 000 € une casse machine, l'expert-conseil – régulièrement informé sur ce type d'engins – préconisera le remplacement d'une pièce, divisant ainsi la facture par deux ! Un intérêt évident pour l'assureur certes : pour le sociétaire également, dont le nombre et le coût des sinistres déterminent sa cotisation de l'année N+1.

L'avenir ? La prévention

« *Le sinistre qui coûtera le moins cher est celui qui ne survient pas* », explique P-Y Lang : c'est pourquoi rien ne vaut la prévention. L'expert-conseil recommandera de veiller à la maintenance des véhicules et, surtout, de conserver les preuves de cet entretien. « *Avant, pour une casse moteur, on ouvrait et on essayait de réparer, aujourd'hui on ne touche à rien avant l'arrivée de l'expert* », conclut P-Y. Lang avec satisfaction.

L'expert-conseil : un soutien technique et judiciaire

Philippe Dansaut, responsable des remontées mécaniques à la régie du Tourmalet (La Mongie - Hautes-Pyrénées) a fait appel à P-Y. Lang pour l'aider à trouver l'origine de casses récurrentes sur les moteurs des dameuses. Après investigations, les soupçons de l'expert-conseil se sont portés sur les pièces fournies par le constructeur. « *Lorsqu'une nouvelle casse est intervenue, Pierre-Yves Lang a invité le constructeur à nous rejoindre sur les pistes pour réaliser, en direct, l'expertise et la contre-expertise.* » Le constructeur a reconnu ses torts, « *dans cette affaire, l'expert est aussi un soutien judiciaire qui nous dit jusqu'où aller à l'encontre d'un tiers* », reconnaît P. Dansaut. De son côté, la régie a renforcé sa maintenance. Résultat : aucun sinistre en 2008.